



PATINAGE MONT-TREMBLANT

RÈGLEMENTS DU CLUB

TENUE VESTIMENTAIRE REQUISE :

Programmes Pré-patinage Plus et Patinage Plus

1. **Le port d'un casque de hockey (homologué CSA) est obligatoire** pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5. Les autres styles de casque ne sont pas acceptés : vélo, ski, etc... L'accès à la patinoire sera refusé à tout patineur qui ne porte pas un casque réglementaire.
2. Les patineurs doivent porter une tenue appropriée à la pratique du sport : vêtements chauds et confortables.
3. Le port de jeans est interdit.
4. Les mitaines et/ou gants sont obligatoires.
5. Les cheveux doivent être attachés
6. Les vestes doivent être ajustées et sans capuchon.

Programmes STAR et Compétitif

- Pour les filles : Une robe/jupe de patin ou un legging de sport. Les joggings ou leggings imitation jeans sont interdits.
- Pour les garçons : Un pantalon de patin ou un pantalon de sport relativement ajusté.
- Les vestes doivent être ajustées et sans capuchon.
- Les cheveux doivent être attachés.

COMPORTEMENT SUR LA GLACE

- Il est de la responsabilité de tous (patineurs, patineuses, entraîneurs) de voir à ce que les portes d'accès à la patinoire soient fermées.
- Les patineurs et les patineuses ainsi que les entraîneurs doivent quitter la patinoire avec diligence lorsque les heures de glace sont terminées. **Il est de la responsabilité des entraîneurs, des patineurs et des parents de respecter les heures de cours (entrée et sortie).**
- Il est défendu en tout temps d'avoir de la nourriture sur la patinoire.
- **PROPRETÉ** : Pour le respect des autres, ne pas laisser de mouchoirs ou autres déchets sur les bords de la bande ni sur les bancs des joueurs. Veuillez les déposer dans les poubelles.
- Le patineur et son entraîneur sont responsables de s'assurer que les mouvements soient sécuritaires pour lui et les autres.
- Le patineur doit regarder où il va et éviter de se mettre dans le chemin des autres.
- Lorsqu'un patineur est en leçon et qu'il exécute un solo, une habileté, une danse ou un test, on vous demande de lui céder passage.
- Les patineurs et entraîneurs ne doivent pas rester stationnaires sur la glace que ce soit pour parler ou pour regarder les autres à moins d'être près de la bande.
- Un patineur qui tombe doit se relever immédiatement.
- Pour la pratique des pirouettes, le patineur s'installe plutôt au centre de la patinoire qu'aux extrémités afin d'éviter l'achalandage qui se veut plus grand. Cette façon de procéder est plus sécuritaire pour tous.
- L'utilisation du harnais est réservée aux entraîneurs.
- Il est strictement défendu de mâcher de la gomme, de manger, de boire autre chose que de l'eau sur la glace. Les bouteilles d'eau sont acceptées.
- Quitter la patinoire dès le signal sonore de la surfaceuse.
- Les patineurs doivent porter des protège-lames pour circuler dans l'aréna.
- Seuls les entraîneurs peuvent avoir un cellulaire sur la glace.
- Vous devez respecter l'horaire des groupes, donc patiner dans les heures prescrites pour votre groupe seulement. *Certaines accommodations peuvent être faites là où la résidence ou l'établissement scolaire fréquenté du patineur sont éloignés, ou lorsque plusieurs membres de la même fratrie patinent. Les patineurs Junior, Intermédiaire, et Sénior qui souhaiteraient se prévaloir d'une dérogation devront en faire la demande auprès de leur entraîneur et celle-ci sera évaluée par les membres du CA de Patinage Mont-Tremblant.*
- Si vous demeurez à l'aréna pour observer votre enfant pendant ses cours, on vous invite à vous asseoir dans les estrades plutôt que de rester à la porte de la glace ou sur le bord de la bande.
- Ne pas interpeller les entraîneurs et/ou les assistants de programme lorsqu'ils sont en cours.

CONSIGNES POUR L'UTILISATION DES CHAMBRES

- Les chambres sont mises à votre disposition afin de vous permettre de vous changer et de chauffer vos patins. Elles ne doivent pas être un lieu de jeu. Nous demandons aux parents de s'assurer que leurs enfants qui ne participent pas aux programmes de Patinage Mont-Tremblant soient en tout temps sous supervision parentale. **La circulation dans les chambres ou les corridors de l'aréna est interdite.** Ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans les chambres. Le CLUB décline toute responsabilité quant aux objets volés ou perdus.
- Il est interdit de flâner dans les chambres. Elles seront mises à la disposition des patineurs 30 minutes avant le début des cours.
- **PROPRETÉ** : Pour le respect des autres, ne pas laisser de mouchoirs ou autres déchets dans les chambres et salles de toilettes. Veuillez les déposer dans les poubelles. Veuillez laisser l'endroit propre.
- Il est défendu de blasphémer en tout temps sur la glace, dans les chambres et dans l'aréna.
- La chambre 0 est à l'usage exclusive des entraîneurs et membres du CA : les parents et enfants n'y ont pas accès.

RÔLE DU PARENT/TUTEUR

- Le rôle des parents dans la pratique d'un sport est primordial. Merci d'avoir inscrit votre enfant.
- Le sport peut contribuer à sa santé, à son équilibre et à son développement personnel. Le bien-être de l'enfant est prioritaire et plus important que sa performance et sa victoire.

Le parent/tuteur devrait être conscient :

- Qu'il s'agit d'un sport pour les jeunes et qu'il y participe pour son plaisir et non le sien;
- Qu'il faut respecter le travail des entraîneurs et des bénévoles;
- Qu'il faut reconnaître une bonne performance de son enfant ou des autres compétiteurs;
- Qu'il faut accepter les limitations de son enfant et d'être réaliste sur ses performances;
- Qu'il faut prendre connaissance des règles pour améliorer sa compréhension vis-à-vis des entraîneurs et des officiels;
- Que les enfants ne sont pas des athlètes adultes miniatures;
- Qu'il faut encourager son enfant à traiter les entraîneurs, bénévoles et autres patineurs avec respect et politesse et il faut lui enseigner l'esprit sportif;
- Qu'il ne doit pas intervenir auprès de son enfant pendant ses sessions de patinage afin d'éviter de nuire à sa concentration et celle des autres patineurs;
- Qu'il est défendu de rester sur les bancs des joueurs ou de discuter ou converser avec les entraîneurs et les enfants lors des sessions de patinage;
- Qu'il ne faut pas tolérer ou encourager la violence verbale, psychologique ou physique;
- Que lors d'un entretien avec un entraîneur, il faut le faire respectueusement, en privé et selon sa convenance.

Les parents des enfants qui patinent aux programmes Pré-patinage plus et Patinage Plus doivent rester à l'intérieur de l'aréna pendant les cours.

Il est attendu que TOUS les membres et professionnels de Patinage Mont-Tremblant, soit les patineurs, parents, membres du CA et entraîneurs fassent preuve de respect et de civilité envers autrui. Le manque de respect ne sera pas toléré.

Ceux qui ne respecteront pas ces règlements ci-haut mentionnés, se verront avisés et des mesures plus sévères pourraient être entreprises après plus d'un avertissement.

Merci de votre collaboration

